

La constitution « lumen gentium »

*Pour aborder cette lecture qui sera plutôt une étude du texte, ne vous attendez pas à des applications concrètes. Il s'agit bien plus d'affirmations théologiques et donc dans un langage qui peut sembler assez rébarbatif sinon intellectuel. Cependant, ce sont des affirmations de Foi concernant l'Eglise avec des éléments qui concernent plutôt la structure juridique de l'Institution, autrement dit sa visibilité dans le monde, en sachant qu'elle a aussi une face invisible qui, normalement, doit inspirer la face visible, ce pourquoi, l'Eglise sera appelée **Sacrement du Salut**. Voyons cela de plus près.*

L'Eglise Sacrement du Salut

Pour ceux qui ont participé à la session sur les sacrements, il leur sera facile de faire le lien, et pour les autres, je vous renvoie au document publié sur les sacrements.

Ce n'est pas pour rien que le Concile commence par la présentation du Mystère de l'Eglise, car bien avant d'être l'Institution que nous avons sous les yeux, elle est Mystère de Foi, c'est pourquoi au risque de me répéter, elle est dans le Credo. Et le Concile commence par affirmer que ce n'est que dans le cadre de la Foi en Jésus Christ, qu'elle ne peut être comprise, ainsi, comme la communauté des croyants qui partagent cette Foi.

Sachez que cette présentation initiale semblait très peu acceptable pour certains, par rapport à sa réalité hiérarchique et juridique. Et cette dimension est encore très peu consciente chez bon nombre de baptisés, c'est pourquoi tous ces courants progressistes ou intégristes ont en commun d'occulter cette dimension et de ne jamais y faire référence.

Le concept biblique de Mystère est le décalque du mot grec "Mysterion", traduit en latin dès le II^{ème} siècle par le terme de "sacrement". C'est le septénaire dont nous avons déjà parlé, qui apparaît au XII^{ème} siècle, en sachant que le Baptême et l'Eucharistie datent du début de l'Eglise. Mais ici, les pères conciliaires choisissent le terme en dehors du sens que vous connaissez, parce qu'il ne s'agit pas d'un huitième sacrement. Ils précisent parfaitement cette intention en l'exprimant ainsi : *"L'Eglise étant dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen..."* C'est en cela qu'elle est sacrement ! Un signe renvoie à autre chose que lui-même, et le moyen est ce qui sert pour arriver à une fin.

En clair, l'Eglise est une réalité visible qui fait signe vers une autre réalité, laquelle ne peut être perçue que par la Foi, c'est ce que veulent signifier les pères conciliaires. En effet, ils ne disent pas que l'Eglise est sacrement du salut mais en quelque sorte, par analogie. L'Eglise ne peut être que dans le Christ, c'est pourquoi : *"le signe et le moyen de de l'union intime avec Dieu et de l'unité du genre humain"*. Ce Mystère ne peut se comprendre qu'en référence au Christ Jésus, à la fois vrai Dieu et vrai homme. "Lumen Gentium", "La lumière des peuples", c'est le Christ et non pas l'Eglise qui n'en est que le reflet, et elle ne peut pas exister pour elle-même, mais seulement pour permettre aux hommes de rencontrer le Christ. Vous comprenez bien que l'on est pas du tout dans la "Societas Perfecta" mais bien dans le Mystère de Foi.

Le premier paragraphe de la Constitution est explicite sur ce point :

"Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain, elle se propose de mettre dans une plus vive lumière, pour ses fidèles et pour le monde entier, en se rattachant à l'enseignement des précédents Conciles, sa propre nature et sa mission universelle. À ce devoir qui est celui de l'Église, les conditions présentes ajoutent une nouvelle urgence : il faut que tous les hommes,

désormais plus étroitement unis entre eux par les liens sociaux, techniques, culturels, réalisent également leur pleine unité dans le Christ. "

Le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et l'unité du genre humain, c'est tout simplement le Salut, et vous comprenez bien que ce Salut ne peut être ni individualiste et égoïste puisqu'il concerne tous les hommes. C'est ce qui vous explique au passage que l'Eglise est présente dans l'ensemble des Institutions internationales qui œuvrent au rassemblement des hommes. Pour autant le Concile rappelle qu'il se rattache aux précédents conciles et qu'il s'adresse non seulement aux "fidèles", mais à tous les hommes de bonne volonté dans le monde.

Mystère de l'Eglise et Trinité

Les pères conciliaires inscrivent l'Eglise dans la perspective du dessein de Dieu qui est Père, Fils et Esprit :

"Ainsi l'Église universelle apparaît comme un « peuple qui tire son unité de l'unité du Père et du Fils et de l'Esprit Saint".

Trop souvent, l'on dira pour résumer que l'Eglise est communion, mais là encore cette expression ne figure en aucun document du Concile. Si l'expression n'est pas fautive, elle n'a de sens véritable qu'en relation au Mystère de communion entre les trois personnes de la Trinité. Si cette communion ne concerne que les hommes telle qu'elle est trop souvent comprise, le Mystère de la Foi s'estompe et rappelons encore une fois que la communion ne peut être réalisée que par l'Esprit Saint comme Il la réalise au cours de l'Eucharistie.

L'Eglise est particulièrement unie au Christ puisque c'est Lui qui manifeste le Royaume que l'Eglise a mission d'annoncer car elle n'est en rien le royaume annoncé malgré certains discours considérant l'Eglise comme le Royaume, tout au long de son histoire. Et le texte conciliaire est encore plus précis :

"Aussi l'Église, pourvue des dons de son fondateur, et fidèlement appliquée à garder ses préceptes de charité, d'humilité et d'abnégation, reçoit mission d'annoncer le Royaume du Christ et de Dieu **et de l'instaurer dans toutes les nations, formant de ce Royaume le germe et le commencement sur la terre.** Cependant, tandis que peu à peu elle s'accroît, elle-même aspire à l'achèvement de ce Royaume, espérant de toutes ses forces et appelant de ses vœux l'heure où elle sera, dans la gloire, réunie à son Roi."

L'Eglise annonce le Royaume mais elle ne se confond pas avec lui. C'est pourquoi le texte fait ensuite référence à diverses images bibliques, champ, bercail, vigne, temple saint, demeure de Dieu parmi les hommes, Jérusalem d'en haut, notre mère. Les pères conciliaires avaient la volonté de montrer que l'Eglise qui rassemble le peuple de Dieu, avait déjà ses prémises dans l'Ancien Testament que Jean Paul II désignera bien souvent comme le premier testament pour bien montrer la continuité avec le second, sans qu'il y ait la moindre rupture. C'est une conception très ancrée dans la Tradition, et Jésus lui-même ne cesse d'y faire référence tout au long de sa mission, et qui plus est avec les pèlerins d'Emmaüs.

L'Église, Corps Mystique du Christ réalité à la fois visible et spirituelle

C'est l'expression de Vatican II pour développer la notion de sacrement du Salut. A la suite de l'encyclique "Mystici Corporis", il réaffirme que l'Église est Corps du Christ :

" Dans ce corps, la vie du Christ se répand à travers les croyants que les sacrements, d'une manière mystérieuse et réelle, unissent au Christ souffrant et glorifié"

C'est bien le Baptême et l'Eucharistie qui nous unissent au Christ, comme le démontre à souhait la théologie paulinienne, en prenant l'image des membres d'un seul corps. Pour autant, les pères conciliaires vont surtout insister sur l'Église "Peuple de Dieu", et affirmer qu'il n'est qu'une seule et même Église. Cette affirmation tient précisément à répondre à une idée fortement répandue, tant dans le clergé que chez les laïcs qu'il y aurait deux églises distinctes, celle d'en haut d'une perfection absolue sans tache, et une autre corps juridique constitué avec ses anathèmes, ses prescriptions, émanation de la faiblesse humaine. Cette distinction entre une assemblée visible et une communauté spirituelle n'est pas de mise, puisqu'il n'y a pas deux églises mais une réalité complexe avec une composante divine et une composante humaine. Mais attention, comme je vous l'ai déjà maintes fois dit et redit l'Église est composée du peuple visible, de nos communautés, mais aussi, ne l'oublions jamais, de tous ceux qui nous ont précédés, "Mystère du Verbe Incarné". Cette expression est à prendre avec prudence, car seul le Christ est semblable aux hommes hormis le péché, même si chacun sait bien que nous sommes un peuple de pécheurs pardonnés par le Christ.

A cet égard le Concile va apporter un élément nouveau et se distinguer de l'encyclique et même du Concile de Trente. J'attire ici votre attention sur le langage théologique qui est relativement subtil et qui prête souvent à de fausses interprétations. Nous allons voir de plus près ce qu'il en est avec un extrait du paragraphe 8.

"C'est là l'unique Église du Christ, dont nous professons dans le symbole l'unité, la sainteté, la catholicité et l'apostolicité, cette Église que notre Sauveur, après sa résurrection, remit à Pierre pour qu'il en soit le pasteur (*Jn 21, 17*), qu'il lui confia, à lui et aux autres Apôtres, pour la répandre et la diriger (cf. *Mt 28, 18*, etc.) et dont il a fait pour toujours la « colonne et le fondement de la vérité » (*1 Tm 3, 15*). Cette Église comme société constituée et organisée en ce monde, c'est dans l'Église catholique **qu'elle subsiste**, gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques qui sont en communion avec lui, bien que des éléments nombreux de sanctification et de vérité se trouvent hors de sa sphère, éléments qui, appartenant proprement par le don de Dieu à l'Église du Christ, portent par eux-mêmes à l'unité catholique."

C'est ici que le latin prend son importance, en effet le texte nous dit "**subsistit in**" et non pas EST. A première vue, on ne saisit pas bien la différence et pourtant il s'agit bien d'une nouveauté radicale, dans la compréhension de ce qu'est l'Église. Par rapport à ce que disaient le Concile de Trente et l'encyclique de Pie XII. Les pères conciliaires ont tout simplement voulu affirmer que l'Église ne se confondait pas avec l'Église catholique romaine et ils ont volontairement supprimé l'adjectif romaine. C'est assez subtil sinon inutile ?

Bien au contraire, éminemment important pour se débarrasser de notre fameuse expression "*Hors de l'Église point de Salut*", sous – entendu, l'Église catholique romaine, car l'Église du Christ avec l'Église catholique est bien dans la société dirigée par le successeur de Pierre et les évêques en communion avec lui, et donc s'incarne concrètement, subsiste dans la société. Le Concile veut souligner *qu'il existe des éléments nombreux de sanctification et de vérité, hors de la sphère de l'Église catholique*.

C'est donc la première fois que l'Église catholique(romaine) reconnaît comme chacun de nous a pu en faire l'expérience que tant chez nos frères séparés et chez tous les hommes de bonne volonté, existent de tels éléments et en tant que don propre de l'Église du Christ (et non plus spécifiquement romaine), et c'est eux qui nous poussent à l'unité catholique. Vous comprenez que

cette nouvelle perspective appelle l'Eglise, peuple de Dieu à s'ouvrir aux dimensions du monde et non plus une Eglise frileusement repliée sur elle-même.

L'Eglise du Christ en tant que Mystère de Foi est une réalité qui dépasse, transcende sa réalisation la plus visible, celle de l'Eglise catholique (romaine).

Je vous laisse découvrir et méditer la fin du paragraphe 8.

Le peuple de Dieu

En abordant ce deuxième chapitre, un des textes majeurs de ce Concile, là encore les pères conciliaires développent une nouvelle approche de l'Eglise. C'est ce dont je vous ai parlé à plusieurs reprises, à savoir que l'Eglise se démarque radicalement de sa vision temporelle pour en revenir à sa véritable dimension qui est d'abord Eglise du Christ et non une puissance temporelle. Pour autant ne lui jetons pas la pierre, car ce sont les circonstances de l'histoire humaine qui l'ont conduite à se fourvoyer dans le temporel. Cette nouvelle conception, encore que, déjà bien perçue par de nombreux hommes d'Eglise par le passé (tous les saints qui ont œuvré en ce sens), a eu un énorme inconvénient sinon une grave erreur dans l'interprétation qui en a été faite, dans la période post conciliaire. Encore une fois, il nous faut tenir compte du contexte historique et sociétal pour bien comprendre ce phénomène assez dramatique. Mais voyons d'abord ce que nous exprime le Concile.

Dans la droite ligne de ce que nous venons de voir, le cardinal Suenens propose de placer le chapitre sur le Peuple de Dieu immédiatement après l'Eglise, au grand dam des vaticanistes. En effet, parler du peuple de Dieu avant le Pape et les évêques leur semblaient un manque de respect à l'égard du pape et des évêques. La grande majorité des pères approuve la proposition, ce qui sur le plan théologique est là aussi une redécouverte de la véritable nature de l'Eglise qui est d'abord et avant tout Peuple de Dieu.

"Ceux, en effet, qui croient au Christ, qui sont « re-nés » non d'un germe corruptible mais du germe incorruptible qui est la parole du Dieu vivant (cf. *I P* 1, 23), non de la chair, mais de l'eau et de l'Esprit Saint (cf. *Jn* 3, 5-6), ceux-là constituent finalement « une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple que Dieu s'est acquis, ceux qui autrefois n'étaient pas un peuple étant maintenant le Peuple de Dieu » (*I P* 2, 9-10)."

Si Luther avait été là, il aurait certainement applaudi à deux mains, lui qui avait formulé clairement cette revendication qui lui avait été refusée.

Le Concile brisait ainsi une conception cléricale et juridique d'une Eglise qui gouvernait des fidèles comme un simple troupeau sans aucune connaissance (un peu comme les pharisiens à l'égard des juifs). L'Eglise reconnaît ainsi le sacerdoce commun des baptisés, là où Luther en déduisait que le statut des prêtres était le même que les baptisés, alors qu'il n'en est rien, du fait du Sacrement de l'Ordre.

Si le terme de peuple a été accueilli avec Joie par les fidèles, bon nombre d'entre eux ont carrément oublié la suite de l'expression : **de Dieu**. Cette expression dans son ensemble fait référence à l'arrière-plan biblique et c'est dans ce contexte qu'elle prend tout son sens. Tout le travail des exégètes dans la période pré conciliaire a été déterminant, bien compris par le Concile mais détourné par beaucoup. Le terme de « peuple » a été compris dans le sens commun de nos démocraties qui n'ont rien en commun avec les fondateurs de la démocratie que sont les grecs. Un chanteur très connu avait par le passé, mis en doute le fait que les hommes sont nés égaux entre eux et il disait qu'il n'en mettrait pas sa main au feu... C'est bien ce que les Grecs avaient compris, et c'est pour quoi leur système démocratique était fort différent du nôtre. Ils distinguaient le peuple en deux mots : "*Laos*" et "*Demos*". Ces deux mots pourraient être traduits par peuple mais selon deux sens différents. Le *laos* c'est l'ensemble des habitants d'une même nation, d'un même état, alors que *demos* représente l'ensemble des citoyens cultivés et relativement aisés, en capacité de gérer les

affaires politiques, économiques et sociales d'une cité, d'un état. Nous sommes bien loin de la définition de peuple telle que l'ont compris nos révolutionnaires de 1789, et que nous le comprenons aujourd'hui encore.

C'est ainsi qu'une grande partie des fidèles a voulu considérer comme aujourd'hui encore que l'Eglise se devait d'être démocratique au sens populaire du terme. C'est exactement la négation du Concile et c'est une première partie de l'explication des erreurs d'interprétation des textes conciliaires. Ici, vous voyez bien par vous-mêmes, après avoir lu le premier chapitre de cette Constitution, que le Peuple de Dieu n'a rien à voir avec les notions de démocratie que d'aucuns auraient voulues et voudraient voir encore appliquer dans l'Eglise.

D'ailleurs, je vais vous parler de l'Eglise, en commentant ce terme qui vient du grec "Ekklesia", ce qui vous confortera dans cette nouvelle expression de Peuple de Dieu, puisqu'il est le prolongement de Qahal, assemblée du Sinaï, mais avec une dimension nettement plus ouverte et plus universelle.

(Je ne joins pas le document sur l'Ekklesia à cette étude de Vatican, puisque j'en fais un commentaire oral, et la publication sera déjà assez lourde et fournie comme cela.)

Et comme nous le dit le texte, au troisième alinéa du §9, il s'agit d'un peuple messianique, c'est-à-dire en attente dans une perspective eschatologique, ce qui suppose d'avoir une conscience éclairée sur le fait que c'est le Christ qui a racheté le genre humain, et non acheté comme le donne certaines traductions (édition Bayard entre autres). Ce que veut nous dire ce texte, c'est que le salut n'est en rien une affaire de salut individuel comme le prônait le Jansénisme. Le Concile insiste bien sur la notion de Salut universel pour tout le genre humain et le petit troupeau que constitue l'Eglise est le signe visible que cette volonté de Dieu concerne toute l'humanité. Et c'est en cela que les pères affirment l'Eglise comme sacrement du salut. En effet, l'Eglise est présente au monde mais de manière transcendante au-delà de l'espace et du temps.

Comprenons bien que la notion de Peuple de Dieu qui s'origine dans les Ecritures affirme sans réserve la dignité égale de tous les baptisés du Pape, des évêques, des prêtres, des diacres, au dernier laïc, ayant la qualité de prêtre prophète et roi. Par le passé, je vous avais déjà exprimé la signification spirituelle de ces qualités. Je vous le redis encore une fois :

Prêtre parce que le peuple de Dieu doit rendre un culte à Dieu, ce que l'on fait dans les diverses célébrations liturgiques, les temps de prière sous quelque forme que ce soit. En toutes choses, le peuple de Dieu doit Lui rendre grâce.

Prophète parce que le Peuple de Dieu témoigne de la Promesse de salut offerte à tous les hommes de bonne volonté au milieu de toutes les tribulations que traverse l'humanité.

Roi parce que le Peuple de Dieu bénéficie de la Liberté des enfants de Dieu, acquise par le baptême qui nous libère de l'esclavage du péché. Cette liberté les rend capables de résister au mal, et le sacrement de Réconciliation a ici toute sa place.

Dans le même temps, il affirme contre les thèses protestantes une diversité de services ou offices qui entraîne ipso facto une inégalité sur le plan fonctionnel. C'est ce que va nous dire le § 10.

Le sacerdoce commun

Revenons en arrière dans l'histoire, pour reprendre la question de l'égale dignité des baptisés dans l'Eglise que Luther avait soulevée. Cette revendication parfaitement fondée impliquait d'après Luther qu'il ne pouvait y avoir, entre les baptisés, que des différences de fonction temporaire. En affirmant cela, il remettait implicitement en cause le sacrement de l'Ordre et donc le caractère permanent de ce sacrement et par suite tout l'ordre hiérarchique de l'Eglise, laquelle considère ce sacrement institué par le Christ (cf. la vocation de Pierre). Luther affirme a contrario selon sa

formule consacrée "Sola Scriptura", sans médiation de l'Eglise, donc en refusant et sa Tradition et son Magistère, qu'il n'est que deux sacrements : le Baptême et l'Eucharistie. Ce différend demeure encore aujourd'hui et c'est ce qui fait obstacle à l'unité entre catholiques et protestants.

Le Concile de Trente dans le climat polémique de l'époque va passer sous silence le sacerdoce commun pour mettre l'accent sur le Sacrement de l'Ordre et va affirmer avec force le caractère définitif imprimé par l'ordination et donc la différence essentielle et fondamentale et pas seulement de degré entre prêtre et laïc. Pie XII l'avait déjà rappelé dans son encyclique "Mediator Dei".

Vatican II sera le premier Concile qui va traiter de cette question, 400 ans après le Concile de Trente. Le vocabulaire utilisé est à caractère sacrificiel ce qui peut nous surprendre aujourd'hui, et qui justement provoque des interprétations non fondées. Le texte reprend en effet l'épître de St Paul aux romains en 12, 1 qui appelle les baptisés à s'offrir en victimes vivantes, saintes et agréables à Dieu. Or, ce mot victime est traduit en latin par le terme "hostia", d'où vient le mot "hostie". Il n'est donc pas question d'un Dieu qui demanderait le sang de son Fils et par suite de ses disciples. Bien au contraire, il s'agit bien plus simplement de conformer nos vies au Christ et de Lui offrir ce que nous sommes.

Ensuite, reprenant l'épître de Pierre, (1P 3,15) le Concile fait siennes ses paroles : *"Soyez toujours prêts à vous défendre devant quiconque vous demande raison de l'Espérance qui est en vous mais avec douceur et respect."* C'est donc de l'unique sacerdoce du Christ que tous les chrétiens participent mais chacun selon son mode propre ainsi le sacerdoce ministériel exercé "in Persona Christi" et le sacerdoce royal de tous les baptisés qui *" exercent leur sacerdoce par la réception des sacrements, la prière et l'action de grâces, le témoignage d'une vie sainte, leur renoncement et leur charité effective. C'est ainsi que le Concile développe une brève synthèse sur l'exercice du sacerdoce commun qui revient à une vie chrétienne conforme à l'Evangile à la réception des sacrements dont le plus essentielle "Source et sommet de la Vie chrétienne". Cet exercice leur permet de répondre à l'appel à la sainteté sachant que Dieu seul est Saint.*

Au § 12, les pères conciliaires vont approfondir le sens de ce sacerdoce en affirmant la fonction prophétique du Peuple de Dieu en soulignant qu'il ne peut faillir dès lors que des évêques jusqu'au dernier des fidèles laïcs, il manifeste sa Foi par le sens surnaturel qui est " le Sensus Fidei", le sens de la Foi. Cette expression là encore s'enracine dans les Ecritures en particulier, dans l'épître aux Thessaloniens 2,13 : *"C'est pourquoi nous rendons continuellement grâces à Dieu de ce qu'en recevant la parole de Dieu, que nous vous avons fait entendre, vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais, ainsi qu'elle l'est véritablement, comme la parole de Dieu, qui agit en vous qui croyez."*